



FORMATIONS : AFA - DAF - DIF 2021/2022.

Mesdames, Messieurs, les présidents (es) et professeurs,

Vous trouverez ci dessous, toutes les informations à transmettre à vos adhérents et élèves intéressés par les formations d'encadrement et/ou d'enseignement des arts martiaux, proposées par le CDK92.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

BOUARIF RACHID

Les dossiers d'inscriptions **complets** doivent être envoyés à l'adresse suivante :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL KARATE DES HAUTS-DE-SEINE

École Départementale de Formation

Maison des sports

Place Jules Hunebelle

92140 Clamart

[Envoyer aussi une copie de votre fiche de candidature à : rb.cdk92@free.fr](mailto:rb.cdk92@free.fr)

Ce qui vous permettra de recevoir vos documents de préformation au plus tôt.

Formation AFA

Attestation Fédérale d'Assistant

DATES

Dimanche 19 décembre 2021 de 9h00 à 18h00.

Lieu à déterminer

Inscriptions au plus tard pour le Vendredi 26 novembre 2021

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION AFA :

- avoir entre 14 et 18 ans
- être ceinture marron
- avoir 2 timbres de licences FFKDA dont celle de l'année en cours
- Règlement de 30 € par chèque à l'ordre de « Comité départemental 92 Karaté »



FORMATIONS : AFA - **DAF** - **DIF** 2021/2022.

Formation DAF Diplôme d'Animateur Fédéral

DATES

Dimanche 19 décembre 2021 de 9h00 à 18h00.

Et

Dimanche 09 janvier 2022 de 9h00 à 17h00.

Selon le nombre d'inscrit :

L'évaluation pourrait être décalée au Dimanche 23/01/2022

Dans ce cas la formation du 09/01 s'arrêtera à 13h

Lieu à déterminer

Inscriptions au plus tard pour le Vendredi 26 novembre 2021

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION DAF :

- Avoir 18 ans minimum
- Etre ceinture noire 1er Dan, Dang ou Duan, minimum
- Avoir la licence fédérale FFKDA de l'année en cours
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent type PSC1
- Règlement de 100 € par chèque à l'ordre de « Comité départemental 92 Karaté »

LES POINTS IMPORTANTS A NE PAS OUBLIER.

- 1- Si vous n'avez pas votre PSC1, l'obtenir avant la fin de votre formation.
- 2- Commencer au plus tôt vos heures de préformation (12h)
L'évaluation de cette préformation à lieu le matin du premier jour de formation.
- 3- Anticiper vos heures de participation fédérale et citoyenne **obligatoire (15h)**.
Stage d'arbitrage et encadrement d'une compétition ou autres, consulter le calendrier du département : <https://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/calendrier/>
Et contacter le cdk92 pour vous y inscrire au plus vite :
cd92.ffkarate@gmail.com ET rb.cdk92@free.fr



FORMATIONS : AFA - **DAF** - **DIF** 2021/2022.

Formation **DIF**

Diplôme d'Instructeur **F**édéral

DATES

CANDIDATS SANS DAF

Les Dimanches 20 février, 06 mars, 27 mars et 03 avril 2022 de 9h00 à 17h00.

CANDIDATS AVEC DAF

Les Dimanches 27 mars et 03 avril 2022 de 9h00 à 17h00

Selon le nombre d'inscrit :

L'évaluation pourrait être décalée au Dimanche 24/04/2022.

Lieu à déterminer

Inscriptions au plus tard pour le :

CANDIDATS SANS DAF : **Vendredi 21 janvier 2022**

CANDIDATS AVEC DAF : **Vendredi 18 février 2022**

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION **DIF :**

- Avoir 18 ans minimum
- Etre ceinture noire 1er Dan, Dang ou Duan, minimum
- Avoir la licence fédérale FFKDA de l'année en cours
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent type PSC1
- Coût de la formation 250 € ou (150€ pour les titulaires du DAF)
 - Règlement par chèque à l'ordre de « Comité départemental 92 Karaté »

LES POINTS IMPORTANTS A NE PAS OUBLIER.

1- Si vous n'avez pas votre PSC1, l'obtenir avant la fin de votre formation.

2- Commencer au plus tôt vos heures de préformation (12h)

L'évaluation de cette préformation à lieu le matin du premier jour de formation.

NE CONCERNE PAS LES TITULAIRES DU DAF.



FORMATIONS : AFA - **DAF** - **DIF** 2021/2022.

3- Anticiper vos heures de participation fédérale et citoyenne **obligatoire (15h)**.
Stage d'arbitrage et encadrement d'une compétition ou autres, consulter le calendrier du département : <https://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/calendrier/>

Et contacter le cdk92 pour vous y inscrire au plus vite :
cd92.ffkarate@gmail.com ET rb.cdk92@free.fr

NE CONCERNE PAS LES TITULAIRES DU DAF.

4- Anticiper vos heures de Formation en Club **obligatoire (30h)**
avant la fin de la formation DIF.

- Participation aux cours, dans un club affilié de votre choix sous l'autorité du professeur principal ayant au moins le DIF, sur un ou plusieurs publics différents.
- Bilan ou évaluation formative par le professeur après chaque cours ou en fin de formation.
- Rédaction d'un rapport de stage par le candidat, (10-15 pages), à remettre avant l'évaluation finale du DIF.
- Faire remplir le document "Attestation de formation en club" téléchargeable sur le site du CDK92 et le joindre à votre rapport pour validation par le responsable de l'école de formation.